

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
DE MONTRÉAL

**SOMMAIRE**

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Le pape et les conflits sociaux. — IV Le premier anniversaire du traité de Versailles (28 juin 1920). — V Morales en action. — VI Pie IX et la Pologne. — VII *L'Académie de Paroché* a vécu.

**AU PRONE**

Le dimanche 1 août

On annonce:

Le premier vendredi du mois;

La neuvaine à l'Assomption commence le vendredi, 6 août, pour se terminer le 14.<sup>1</sup>

Dans le diocèse de Montréal, dimanche, le 23e anniversaire du sacre de Mgr l'archevêque; 1re retraite ecclésiastique, le soir.

Dans le diocèse de Joliette, vendredi, le anniversaire de l'élection de Mgr l'évêque.

**OFFICES DE L'EGLISE**

Le dimanche 1 août

**Messes basses**

Du X dim. après la Pent., **semi-double**; mém. (dans le dioc. de Montréal, de l'Oct. de S. Jacques), de Ss. Pierre et Paul, de l'oct. de sainte Anne et des Ss. Machabées; préf. du dim.

**Messe solennelle**

De sainte Anne, **double de 1e cl.**; mém. du X dim.; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. du dim. et de saint Alphonse de Liguori.

**TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES**

Le dimanche 8 août

*A cause de la solennité de l'Assomption qui ne peut être déplacée, on anticipe en ce jour, la solennité des titulaires qui ne peut avoir lieu le 15.*

<sup>1</sup> En faisant cette neuvaine, même privéement, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgence à chaque exercice; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'im.orte où) aux intentions du pape, l'un des jours de la neuvaine, ou des huit jours qui la suivent.